



vous proposent un nouveau parcours de formation

**SOUSCRIPTEUR DE RISQUES AGGRAVÉS
EN ASSURANCES DE PERSONNES - APPROFONDISSEMENT**

Formations animées par des **MÉDECINS SPÉCIALISTES**
et des **PROFESSIONNELS, EXPERTS EN SÉLECTION DES RISQUES**

En partenariat avec l'**AFSRA**
(Association Française des Souscripteurs de Risques Aggravés)

 **Quels sont les objectifs opérationnels de cette formation ?**

- Appréhender l'environnement réglementaire pouvant avoir un impact sur les risques aggravés
- Analyser et évaluer les risques médicaux complexes et les risques spéciaux (sportifs, séjours et professionnels)
- S'initier à l'analyse et l'évaluation des risques en matière de sélection financière
- Être capable d'évaluer une combinaison de risques

 **A qui s'adresse cette formation ?**

Personnes ayant obtenu le certificat « Souscripteur / Tarificateur risques aggravés » ou un parcours de formation équivalent et/ou en poste depuis plus de deux ans dans les fonctions de :

- Souscripteur de risques aggravés
- Souscripteur en sélection médicale
- Tarificateur (hors actuariat)
- Chargé de sélection médicale / des risques
- Gestionnaire médical

 **Quand se déroule la formation ?**

Prochaine session : de septembre 2025 à janvier 2026 sur 12 jours, à raison de 1 à 2 jours / mois en présentiel ou en classe virtuelle

 **Quel est le coût de cette formation ?**

6 600 € HT (7 920 € TTC) par apprenant

 **Contacts**

Pour tout renseignement sur ce nouveau parcours de formation :

 equipeprojets@af2a.com

 **01 84 79 43 70**

Dominique BRUNEAU-DANSAN
Présidente de l'AFSRA

Laurence HUCHEZ
Directrice pédagogique AF2A